

## QUE DOIT-JE FAIRE ? A L'AIDE !

---

Par Profil supprimé Postée le 13/03/2018 23:41

bonjour a tous et a toutes je m'appel Lucas j'ai 19 ans, mes parents sont séparer (presque 10 ans) J'ai passe la plupart de mon tant chez ma mère (je vous laisse deviné pourquoi), jusqu'à peut j'ai eu mon bac est depuis je vie chez mon père alcoolique toujours aussi déterminé a l'aidé comme j'ai toujours fait. je sais pas trop quoi vous dire si ce n'est a l'aide. Malgré l'aide de ma mère, de mes 2 grandes sœurs, d'un spécialiste, 4 5 cures, de mon ex belle mère et de moi même cette maladie a toujours rattraper mon père. Aujourd'hui mon père a 53 ans il en fait au moins 30 de plus, ne peut plus travailler 15h sous oxygène par jours (gros fumeur plusieurs paquet de 30 par jours) il fait un peut plus 1m90 pour 79 kilos habiller (c'est extrêmement peut). L'alcool a bloqué mon père devant sa télé assis sur son canapé toute la journée, maintenant mon père ne peut faire confiance a ces jambes a tel point qu'il ne bouge presque plus de son canapé il ne se nourrit même plus si je ne le fait pas, il me prend tout montemps je vous explique même pas pour les course avec une bouteille d'oxygène... On a toutes essayé de le raisonner de l'aidé de toutes les façons possibles et inimaginable. aujourd'hui je me bat tout les jours pour que monpère survive tellement a bout que j'ai du le forcé le menacé faire du chantage la dernière des chose a faire pour qu'il prenne sa douche et se couche. le moindre déplacement est horrible pour lui il chute se blesse très (trop) souvent. je sais vraiment plus quoi faire toutes aides est plus que la bienvenue vraiment toutes aides. je sais plus du tout quoi faire je suis bloquée la a le regarde se détruire je sais vraiment pas quoi vous dire vous connaissez un peut prêt tous. cordialement un fils désemparer qui vous crie a l'aide. Énorme Merci d'avance.

---

### Mise en ligne le 15/03/2018

Bonjour,

Nous entendons et comprenons votre immense désarroi, votre appel à l'aide, devant la situation très critique que vous nous livrez. Il semble que les abus d'alcool et de tabac aient grandement dégradé l'état de santé de votre père, physiquement mais aussi psychologiquement possiblement.

La description que vous nous donnez laisse penser effectivement qu'il pourrait souffrir d'atteintes neurologiques et/ou psychologiques. Il nous semble comprendre que votre père n'est pas actuellement suivi en alcoologie mais vous ne nous dites rien d'un suivi médical plus global que son état de santé semble exiger.

Tel que vous nous le présentez, votre père ne semble pas pouvoir vivre tout seul, il n'est plus autonome apparemment dans les moindres gestes du quotidien. S'il a un médecin traitant, il y aurait lieu de le solliciter pour avoir connaissance des aides dont votre père pourrait bénéficier dans la gestion de la vie courante. Une assistante sociale pourrait également vous informer et vous guider dans ce sens.

Vous n'êtes certainement pas sans savoir que pour que de nouveaux soins en alcoologie aient lieu, il faudra que votre père en soit demandeur et qu'il s'y investisse. Pour qu'il puisse arrêter de boire et de fumer, il est en effet nécessaire qu'il le souhaite, qu'il y trouve un "intérêt" pour lui-même.

Nous comprenons que votre souhait le plus cher soit de voir l'état de santé et la vie de votre père s'améliorer. Votre détermination à l'aider dans ce sens est louable, pourtant cela ne dépendra pas que de vous ou de ce que vous pourriez mettre en œuvre pour cela. Face à cet état de fait, vous aussi d'ailleurs pourriez avoir besoin de prendre appui sur des professionnels pour être soutenu, pour être aidé à faire face à la lourdeur de la situation.

La plupart des CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) propose justement d'accompagner les proches. Nous ne pouvons que vous encourager à réfléchir à cette opportunité d'être épaulé et conseillé dans votre investissement auprès de votre père, notamment pour trouver un équilibre entre l'aide que vous lui apportez et vos autres activités.

Si l'idée de vous rapprocher d'un CSAPA vous intéresse, vous trouverez les contacts proches de chez vous via la rubrique "Adresses utiles" que nous vous joignons en lien ci-dessous. L'introduction de votre message nous laisse supposer que vous pensiez peut-être l'avoir posté dans un forum mais comme vous voyez ce n'est pas le cas. Si vous souhaitez échanger avec d'autres internautes, nous vous laissons le soin de reposer votre texte dans la section des "Forums de discussion" dont nous vous joignons le lien également.

Nous restons par ailleurs disponibles si vous avez envie et/ou besoin de revenir vers nous pour un échange plus direct. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 980 980 930 (appel anonyme et non surtaxé) ainsi que par Chat de 14h à minuit.

Avec tous nos encouragements.

Cordialement.

---

### En savoir plus :

- "Adresses utiles"
- "Les forums de discussion"